

Monsieur Paul SERRE

Président de La Chambre régionale
des comptes de la Nouvelle-Aquitaine
3, place des Grands Hommes
CS 30059
33064 BORDEAUX CEDEX

Bordeaux, le **- 4 AOUT 2021**

Vos références : KSP GD210355CRC - Contrôle n° 2019-0095.

Objet : Réponse écrite aux observations définitives relatives à la vérification des comptes et au
contrôle des comptes et de la gestion de la SARL 9^{ème} Art+

Monsieur le Président,

Vous nous avez adressé, par courrier du 26 juillet 2021 reçu le 28 juillet 2021, le rapport d'observations définitives relatives à la vérification des comptes et au contrôle des comptes et de la gestion de la SARL 9^{ème} Art+.

Ce rapport d'observations définitives n'appelle pas d'observations particulières en dehors du courrier déjà transmis le 10 mai 2021 dans le cadre du rapport d'observations provisoires.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine



Alain ROUSSET